

**Décret n° 2001-584 du 10 Décembre 2001  
déclarant close la session ordinaire du  
Conseil National de Transition**

*Le Président de la République*

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 2001-493 du 5 octobre 2001 portant convocation du Conseil National de Transition en session ordinaire ;

Vu, ensemble, les décrets n°s 99-1 du 12 janvier 1999 et 2001-219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

**DECRETE :**

**Article unique.-** Est déclarée close, ce samedi **15 décembre 2001**, la session ordinaire du Conseil National de Transition ouverte le lundi 15 octobre 2001.

Fait à Brazzaville, le 10 décembre 2001



**Denis SASSOU-NGUESSO.-**

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication, chargé des relations  
avec le Parlement, porte parole du Gouvernement,



**François IBOVI.-**